

Lulu et Papat sont depuis deux ans privés de contrat d'insertion et depuis 2 ans ils tentent de renouveler ces contrats. Leur RMI n'est pas suspendu. A leur demande, nous accompagnons Lulu et Papat vers les travailleurs sociaux à qui nous exposons le problème.

"IMPOSSIBLE" nous dit Madame Virginie GOUSSET MAYER pour SOLIDARITE EST VAR (SEV) qui a pour mission l'accompagnement RMI des SDF ! "Ces Messieurs sont reconnus TH et c'est AVIE CAP EMPLOI qui doit effectuer le suivi" poursuit Madame Gousset Mayer !

"IMPOSSIBLE" nous dit Monsieur GAUBERT pour AVIE CAP EMPLOI, "ces deux Messieurs n'entrent pas dans le dispositif. C'est le SEV qui doit suivre ces Messieurs".

"IMPOSSIBLE" nous dit à nouveau Madame GOUSSET MAYER !

Etc, etc, etc.

Face à ce qui nous paraît être un vide administratif, nous prenons attache avec Madame GAILLARD pour l'UTS MAURES ESTEREL qui nous dit que la question serait étudiée par la CLI (comission locale d'insertion). C'était il y a deux ans. Dans l'attente de l'avis la CLI, nous accompagnons Lulu auprès de Madame Elisabeth Ponsart pour le CMS (centre médico social) qui nous confirme ce qui précède. Parallèlement, nous accompagnons Papat vers un CAT qui se déclare incompetent. Re dossier MDPH (anciennement COTOREP) pour Papat pendant que Lulu rencontre seul le docteur Nauwelers (médecin du RMI) avec qui il aurait signé un document devant permettre à Lulu de suivre des cours informatiques. Sans suite...

Nous reprenons attache auprès de Madame GAILLARD.

IMPOSSIBLE ! "Ces deux messieurs sont violents..." nous dit celle ci !?!" "Nous maintiendrons leur droit au RMI" ajoute-elle, "mais nous ne renouvelerons pas leur contrat d'insertion" assure t-elle sans sourciller sur sa démarche et la notre deux ans auparavant...

Conclusion : ne polémiquons pas sur les contradictions... ni sur la violence de SDF... ce serait perdre un temps précieux qu'expliquer à nouveau que l'exclusion c'est violent et que les SDF ne sont pas tous des Gentils Membres du club Med... Préférons l'essentiel : si le contrat d'insertion est chose qui ennuie un allocataire du RMI parce qu'il le contraint à s'inscrire dans un projet, l'administration du service insertion du Conseil Général du Var peut l'alléger du poids qu'est celui de faire des efforts pour se réinsérer. Il suffit pour celà à l'allocataire du RMI d'être "violent" (un peu de cris, un peu d'agitation) lors d'un entretien avec une Assistante Sociale. Et si celle ci mal informée par sa hiérarchie menace de vous priver de votre RMI, n'hésitez pas à lui raconter cette anecdote. En matière de droit commun, celà s'appelle une JURISPRUDENCE.

Nous continuons les démarches d'accompagnement auprès des travailleurs sociaux avec les RMISTES pour que LULU et PAPAT puissent bénéficier normalement d'un contrat d'insertion qu'ils réclament d'une même voix !

<http://www.agireensemblecontrelechomage.org/spip.php?article1133>

Comment allons nous nous y prendre sans aller jusqu'à manifester devant le conseil général à Toulon ? Si quelqu'un a des informations, qu'il n'hésite pas à laisser ici un commentaire.

